



Le plan d'études
Mardi 10 Aout 2021

POLY

Qu'est-ce que le plan d'études?

- Une des premières activités à accomplir en début de programme de cycles supérieurs.
- Liste des activités académiques (ateliers, cours, projets et séminaires) que vous devrez compléter dans le cadre de votre programme, à établir en fonction:
 - de votre formation,
 - des exigences de votre programme,
 - et de vos besoins.

PLAN D'ÉTUDES AU 2 ^E CYCLE				
Nom :		Prénom :		Matricule :
DESS <input type="checkbox"/> M.Ing. <input type="checkbox"/> M.Sc.A. <input type="checkbox"/>			Programme :	
Option ou orientation :				
Directeur d'études ou de recherche :				
Codirecteur :			Codirecteur :	
STRUCTURE DU PROGRAMME				
L'étudiant doit déposer son plan d'études dûment rempli au secrétariat des études supérieures de son département. <i>Tout candidat admis à un programme d'études supérieures doit, avant sa première inscription ou au plus tard avant le dernier jour de modification de choix de cours de son premier trimestre d'études, faire approuver son plan d'études.</i> (Règlements généraux des études supérieures, article 6.1)				
ATELIERS COMPLÉMENTAIRES À LA FORMATION (OBLIGATOIRES)				
Ces 2 crédits d'ateliers hors programme doivent être réussis <u>au plus tard au 2^e trimestre</u> suivant la première inscription de l'étudiant à la maîtrise recherche (Règlements particuliers des études supérieures, article 51)				
Note : Ces 2 crédits d'atelier ne sont pas comptabilisés dans les 45 crédits du programme de maîtrise recherche.				
Trimestre	Sigle	Titre		Crédits
_____ (au plus tard au 2 ^e trim.)	CAP7002 <input type="checkbox"/> CAP7002E <input type="checkbox"/>	Stratégies de recherche à la maîtrise en génie Master's in Engineering Research Strategies		1
_____ (au plus tard au 2 ^e trim.)	CAP7005 <input type="checkbox"/> CAP7005E <input type="checkbox"/>	Traitement de l'information scientifique et technique Handling of scientific and technical information		1
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES REQUISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES				
Cours obligatoires ¹				
Institution	Trimestre	Sigle	Titre	
Polytechnique	1 ^{er} trim. (ex. : hiv.12)	SST6000	Atelier de formation santé-sécurité (3 h) (Rayer si déjà suivi dans un autre programme ES de Poly)	0

Qu'est-ce que le plan d'études?

Occasion de choisir des cours et un cheminement adaptés à vos intérêts et aux objectifs que vous désirez atteindre au terme de votre formation aux cycles supérieurs.

Le plan d'études est avant tout un contrat entre:

- L'étudiant,
- Le directeur d'études ou de recherche,
- Le département ou responsable de programme,
- L'École.

TOTAL DES CRÉDITS					
Signature de l'étudiant et date			Signature du directeur d'études ou de recherche et date		
Signature du coordonnateur des programmes d'études supérieures et date			Signature du codirecteur d'études ou de recherche et date		
RÉSERVÉ AU REGISTRARIAT					
Commentaires : _____					

Signature autorisée du Registrariat			Date		

Structure du programme

DESS



Maîtrise professionnelle



Maîtrise recherche



Doctorat



Structure du programme

Pour concevoir adéquatement votre plan d'études, vous devez connaître [la structure et les exigences de votre programme](#), dont:

- La liste de cours obligatoires;
- La liste de cours au choix;
- La liste de cours de spécialisations;
- Le nombre de crédits à attribuer aux cours de baccalauréat versus de cycles supérieurs;
- Le nombre de crédits à attribuer votre projet ou stage.

Profil recherche	Crédits	
	Min.	Max.
Cours de la série 3000 et moins	0	3
Cours de la série 4000	0	6
Cours de cycles supérieurs	9	15
Recherche et rédaction de mémoire	30	30

Navigation menu for Polytechnique Montréal website:

- RETOUR AU MENU PRINCIPAL
- ACCUEIL
- INSCRIPTION ET CHOIX DE COURS
- PROGRAMMES D'ÉTUDES
- CALENDRIERS ET HORAIRES
- ÉTUDES SUPÉRIEURES
- FORMULAIRES OFFICIELS
- DISPOSITIONS FINANCIÈRES
- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
- ZONE ÉTUDIANTE
- ZONE EMPLOYÉ
- ADMISSION

Footer: Suivez-nous! f t in o @ © Polytechnique Montréal 2020.

Page content for 'Programmes d'études':

- Études
- Programmes d'études
- Accueil > Programmes d'études
- LISTE DES PROGRAMMES OFFERTS ET CHEMINEMENTS
- >>> VOIR TOUS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES OFFERTS À POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
- Consulter aussi : Plans triennaux
- ANNÉE PRÉPARATOIRE
- PARTICULARITÉS AU BACCALURÉAT (FORMATION D'INGÉNIEUR)
- PARTICULARITÉS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES
- PARTICULARITÉ AU CERTIFICAT ET MICROPROGRAMME DE 1ER CYCLE
- ÉTUDIANT DE L'INTERNATIONAL EN PROGRAMME D'ÉCHANGE À POLYTECHNIQUE

[Liste des programmes aux cycles supérieurs.](#)

Structure du programme

COURS OBLIGATOIRES :

Note	Sigle	Titre	Crédits	Trimestre	Période
	DDI8001 +	Développement durable pour ingénieurs	3	Automne 2020 Hiver 2021	
	DDI8002 -	Études de cas en dévelop. durable pour ing.	3	Hiver 2021	

En cliquant sur le sigle du cours, vous aurez accès:

- à la description du cours,
- au nombre de crédits,
- au triplet horaire,
- au professeur responsable
- aux trimestres auxquels il est prévu que le cours soit offert.

Description

Synthèse et méthodologie d'application des principes du développement durable (DD) à partir d'études de cas ou de problèmes rencontrés pour la prise en compte des relations environnementales, économiques et sociales propres à un produit, procédé ou service pendant tout son cycle de vie. Aspect méthodologique de la préparation d'un rapport de durabilité. Revue des critères d'écoconception. Application de l'analyse du cycle de vie selon les normes ISO14040 et suivantes. Rôle de l'ingénieur dans les débats de société. Connaissance des milieux de mises en œuvre des principes du DD. Exemples d'intégration des aspects à impacts durables dans les procédés de transformation et dans l'utilisation des produits et services. Exemples de l'influence de la source d'énergie utilisée pour développer une technologie, un produit ou un service sur leurs impacts de durabilité.

 DÉTAILS

Nombre de crédits : 3 (2 - 4 - 3)

Département : Génie civil

Préalables(s) : 85 crédits, DDI8001 ou l'équivalent

Corequis :

 Cours des cycles supérieurs

Trimestre : Hiver 2021

Période :

Notes :

Responsables(s) : Louise Millette

Structure du programme

Qu'est-ce qu'un crédit?

- Un crédit équivaut à un minimum de 3 heures de travail par semaine, pendant 15 semaines.
- Un cours de 1 crédit représente 45h de travail sur toute la session.
- Un cours de 3 crédits représente 135h de travail sur toute la session.
- Ce temps est réparti en fonction des cours de classe, des travaux pratiques en laboratoire et du travail personnel ⇒ **Triplet horaire.**

GBM8810		
NANOTECHNOLOGIE BIOMÉDICALE		
Description Concepts physiques de la nanotechnologie et applications en biomédical. Différentes approches en nanotechnologie. Fabrication et fonctionnalisation des nanomatériaux métalliques et semiconducteurs utilisés en biomédical. Bionanoplasmoniques : concept de plasmons, théorie de Mie, nanophotothermie et applications thérapeutiques. Nanobiocapteurs optiques : théorie et application de la plasmonique, biocapteurs à base de résonance de plasmons de surface. Nanophotonique biomédicale : points quantiques, pinces optiques et nanochirurgie par laser. Nanomagnétisme biomédicale : propriétés des nanomatériaux magnétiques et applications en biodétection et en thérapie. Éthique et enjeux sociaux des nanotechnologies en biomédical.		Nombre de crédits : 3 (3 - 1 - 5) Département : Génie physique Préalable(s) : GBM3805 ou l'équivalent Corequis : Notes : Ce cours est également disponible en anglais (GBM8810E). Responsable(s) : À venir

Structure du programme

Triplet horaire: 3 (3-1-5)

- Le premier chiffre est le nombre d'heures de cours théorique par semaine: **3h.**
- Le second chiffre est le nombre d'heures de travaux dirigés (exercices) ou laboratoire, par semaine: **1h.**
- Le troisième chiffre est un nombre d'heures estimé que l'étudiant doit investir de façon personnelle par semaine pour réussir son cours: **5h.**

 GBM8810		
NANOTECHNOLOGIE BIOMÉDICALE		
Description Concepts physiques de la nanotechnologie et applications en biomédical. Différentes approches en nanotechnologie. Fabrication et fonctionnalisation des nanomatériaux métalliques et semiconducteurs utilisés en biomédical. Bionanoplasmoniques : concept de plasmons, théorie de Mie, nanophotothermie et applications thérapeutiques. Nanobiocapteurs optiques : théorie et application de la plasmonique, biocapteurs à base de résonance de plasmons de surface. Nanophotonique biomédicale : points quantiques, pinces optiques et nanochirurgie par laser. Nanomagnétisme biomédicale : propriétés des nanomatériaux magnétiques et applications en biodétection et en thérapie. Éthique et enjeux sociaux des nanotechnologies en biomédical.		Nombre de crédits : 3 (3 - 1 - 5) Département : Génie physique Préalable(s) : GBM3805 ou l'équivalent Corequis : Notes : Ce cours est également disponible en anglais (GBM8810E). Responsable(s) : À venir

Structure du programme

Cours obligatoires versus complémentaires ou hors-programme

Les cours complémentaires et hors programme ne sont pas comptabilisés dans le total des crédits d'un programme et n'influencent pas le calcul de la moyenne.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES REQUISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES				
Cours obligatoires ¹				
Institution	Trimestre	Sigle	Titre	
Polytechnique	1 ^{er} trim. (ex. : hiv.12)	SST6000	Atelier de formation santé-sécurité (3 h) (Rayer si déjà suivi dans un autre programme ÉS de Poly)	0

Cours complémentaires et/ou hors programme ²					
Les cours complémentaires imposés ne doivent pas totaliser plus de six crédits (article 6.3.2)					
Institution	Trimestre	Sigle	Titre	Catégorie	Crédits

La date limite pour modifier la catégorie d'un cours est de dix jours après le début des cours.

Statut de l'étudiant

Les étudiants admis dans un **programme de cours** (DESS et Maîtrise professionnelle) doivent être inscrits à **neuf crédits ou plus** durant le trimestre pour être à temps complet.

Les étudiants admis dans un **programme de recherche** (Maîtrise recherche et doctorat) sont **tous inscrits à temps complet**, peu importe le nombre de crédits de cours du trimestre.

Limite de temps

Votre plan d'études devra tenir compte des limites de temps pour compléter votre programme:

PROGRAMMES	DURÉE NORMALE (TEMPS PLEIN)	DURÉE MAXIMALE
Doctorat*	8 à 11 trimestres	15 trimestres
Maîtrise recherche*	4 à 6 trimestres	6 trimestres
Maîtrise professionnelle	4 à 6 trimestres	15 trimestres
DESS	2 à 3 trimestres	12 trimestres

La scolarité de programme est continue, c'est-à-dire qu'elle tient compte des trimestres d'été, tant du point de vue académique que financier.

Limite de temps

Programmes Recherche

- Les trimestres en activités de recherche font suite aux trimestres en scolarité de programme.
- Après les trimestres d'activités de recherche et avant l'atteinte du délai maximal, l'étudiant est en prolongation d'études.

DIPLÔME	STATUT	SCOLARITÉ DE PROGRAMME	ACTIVITÉS DE RECHERCHE	DÉLAI MAXIMAL
Maîtrises recherche	Temps complet	4 trimestres	2 trimestres	6 trimestres (2 ans)
Doctorat	Temps complet	8 trimestres	3 trimestres	15 trimestres (5 ans)

Formations complémentaires obligatoires aux études supérieures

Des formations complémentaires obligatoires doivent être réussies pour que vous puissiez obtenir votre diplôme d'études supérieures:

- Formation de trois heures en santé et sécurité, commune à tous les programmes de cycles supérieurs.
- Ateliers obligatoires (CAP) spécifiques à la maîtrise recherche et au doctorat.

Les crédits des ateliers CAP sont considérés hors programme, ils ne comptent pas dans les 45 crédits exigés à la maîtrise recherche et les 90 crédits exigés au doctorat.

PLAN D'ÉTUDES AU 2 ^E CYCLE				
Nom :		Prénom :		Matricule :
DESS <input type="checkbox"/> M.Ing. <input type="checkbox"/> M.Sc.A. <input type="checkbox"/>		Programme :		
Option ou orientation :				
Directeur d'études ou de recherche :				
Codirecteur :			Codirecteur :	
STRUCTURE DU PROGRAMME				
L'étudiant doit déposer son plan d'études dûment rempli au secrétariat des études supérieures de son département. <i>Tout candidat admis à un programme d'études supérieures doit, avant sa première inscription ou au plus tard avant le dernier jour de modification de choix de cours de son premier trimestre d'études, faire approuver son plan d'études.</i> (Règlements généraux des études supérieures, article 6.1)				
ATELIERS COMPLÉMENTAIRES À LA FORMATION (OBLIGATOIRES)				
Ces 2 crédits d'ateliers hors programme doivent être réussis <u>au plus tard au 2^e trimestre</u> suivant la première inscription de l'étudiant à la maîtrise recherche (Règlements particuliers des études supérieures, article 51)				
Note : Ces 2 crédits d'atelier ne sont pas comptabilisés dans les 45 crédits du programme de maîtrise recherche.				
Trimestre	Sigle	Titre		Crédits
(au plus tard au 2 ^e trim.)	CAP7002 <input type="checkbox"/> CAP7002E <input type="checkbox"/>	Stratégies de recherche à la maîtrise en génie Master's in Engineering Research Strategies		1
(au plus tard au 2 ^e trim.)	CAP7005 <input type="checkbox"/> CAP7005E <input type="checkbox"/>	Traitement de l'information scientifique et technique Handling of scientific and technical information		1
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES REQUISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES				
Cours obligatoires ¹				
Institution	Trimestre	Sigle	Titre	
Polytechnique	1 ^{er} trim. (ex. : hiv.12)	SST6000	Atelier de formation santé-sécurité (3 h) (Rayer si déjà suivi dans un autre programme ÉS de Poly)	0

N'oubliez pas de vous inscrire aux formations complémentaires obligatoires, ce ne sera pas effectué automatiquement.

Approbation du plan d'études

La proposition de plan d'études doit être approuvée:

- par votre directeur d'études (DESS et Maîtrise professionnelle) ou de recherche (Maîtrise recherche et doctorat)
- et par votre coordonnateur des programmes d'études supérieures (CPÉS).

Vous devrez ensuite faire approuver votre plan d'études par le Registrariat au plus tard avant la **date limite pour la modification de choix de cours** qui arrive deux semaines après le début des cours.
⇒ Consultez le [calendrier universitaire](#) pour connaître la date exacte.

TOTAL DES CRÉDITS					
Signature de l'étudiant et date			Signature du directeur d'études ou de recherche et date		
Signature du coordonnateur des programmes d'études supérieures et date			Signature du codirecteur d'études ou de recherche et date		

RÉSERVÉ AU REGISTRARIAT	
Commentaires : _____	

Signature autorisée du Registrariat	Date

14 Septembre 2021:

- **Dernier jour pour modifier le choix de cours par Internet.**
- **Date limite de dépôt du plan d'études au Registrariat pour les nouveaux étudiants.**

Respect du plan d'études

Il est important de respecter votre plan d'études lorsque vous faites votre choix de cours sur le web chaque trimestre.

- Les cours se trouvant dans le plan d'études approuvé par le Registrariat sont catégorisés « Obligatoires » (OB). Vous devez les réussir pour obtenir votre diplôme.
- Si vous sélectionnez un cours qui ne figure pas dans votre plan d'études, il sera considéré « hors programme (HP) » et par conséquent, il ne sera pas comptabilisé dans le nombre de crédits du programme ni dans votre moyenne cumulative.

Respect du plan d'études

Modification du plan d'études

- Pour qu'un cours non prévu à votre plan d'études soit comptabilisé, vous devrez faire une demande de modification de plan d'études.
- Cette modification doit être approuvée par votre directeur d'études ou de recherche et par votre coordonnateur des programmes d'études supérieures (CPÉS).
- [N'oubliez pas de consulter le calendrier universitaire détaillé afin de respecter la date limite de modification du choix de cours.](#)

14 Septembre 2021:

- **Dernier jour pour modifier le choix de cours par Internet.**
- **Date limite de dépôt du plan d'études au Registrariat pour les nouveaux étudiants.**



MODIFICATION D'UN PLAN D'ÉTUDES						
Nom :		Prénom :			Matricule :	
MI <input type="checkbox"/> DESS <input type="checkbox"/> M.Ing. <input type="checkbox"/> M.Sc.A. <input type="checkbox"/> Ph.D. <input type="checkbox"/>		Programme :				
Option ou orientation :			Microprogramme :			
Directeur d'études ou de recherche :						
Codirecteur :				Codirecteur :		
MODIFICATION DU PLAN D'ÉTUDES (Article 6.2 des règlements des études supérieures) Les modifications peuvent impliquer seulement des cours auxquels l'étudiant ne s'est pas encore inscrit ou qu'il a dû abandonner. (Article 6.2.2) L'étudiant a la responsabilité d'effectuer lui-même toute modification (ajout ou retrait) à son choix de cours par l'intermédiaire de son dossier étudiant. Les cours choisis par le Web qui ne correspondent pas au plan d'études, sont automatiquement identifiés dans la catégorie HORS PROGRAMME. La date limite pour modifier la catégorie d'un cours est de dix jours après le début des cours.						
	Institution	Trimestre	Sigle	Titre	Catégorie de cours (OBL, COMP, HP)	Crédits
ENLEVER						
AJOUTER						
Signature de l'étudiant				Date		
Signature du directeur d'études ou de recherche				Date		
Coordonnateur des programmes d'études supérieures				Date		



PLUS D'INFORMATION

Questions sur la rentrée et le début de vos études

- Visitez le site web de GO-Poly : polymtl.ca/gopoly
- Participez au forum de discussion GO-Poly : gopoly.polymtl.ca/
- Écrivez à l'équipe GO-Poly : gopoly@polymtl.ca
- Contactez les études supérieures: etudes.superieures@umontreal.ca

